



## Éditorial

Dans une institution comme l'IMROP où sont représentées une dizaine de disciplines, le développement d'une approche intégrée des programmes de recherche prenant en compte les préoccupations environnementales et sociétales n'est pas chose facile. La compréhension des dynamiques complexes des secteurs de la pêche et du milieu marin passe par celle des interactions, ressources et environnement, usages et sociétés, pêche et aménagement. C'est pourtant le défi que nous tentons de relever avec l'élaboration du 5<sup>ème</sup> Plan Quinquennal de Recherches.

Il constitue une opportunité pour poursuivre les échanges et aussi d'engager des débats plus stratégiques avec les pouvoirs publics et l'ensemble de nos partenaires : professionnels, organisations non gouvernementales, etc. Ils devraient permettre de préciser les nouvelles questions et enjeux qui se font jour et de ainsi de mieux prendre en compte les attentes des uns et des autres. Parallèlement, un nouveau mode d'organisation de l'institut est mis en œuvre afin de créer le cadre relationnel indispensable au développement d'une recherche interdisciplinaire et intégrée. Se doter des compétences additionnelles nécessaires fait aussi partie de nos préoccupations ce qui justifie l'adaptation du statut du personnel chercheur et la perspective de recrutements associés au développement de la formation à la recherche par la recherche et du partenariat avec des institutions scientifiques mauritaniennes ou étrangères.

Qu'il me soit ici permis de faire une comparaison osée entre la recherche et la peinture, pour peu que la recherche soit un art. Le cadre de travail est maintenant presque prêt et le plus difficile reste à faire : peindre aujourd'hui et ensemble la toile ! Ce sera l'actualité de ces prochains mois.

Dr. Mamoudou Aliou DIA  
Directeur IMROP

## Sommaire

EDI-

TORIAL .....Page 1

### DOSSIER

La pêche artisanale mauritanienne..... Page 2

### ACTUALITES SCIENTIFIQUES

La pêche à Fom Legleïta : un moyen efficace de lutte contre la pauvreté ..... Page 3

le réchauffement climatique : qu'en est t-il dans la zone maritime mauritanienne.....Page 4

Connaître pour gérer le Golfe du Banc d'Arguin : le projet PACOBA ..... Page 4

Un suivi environnemental pour la baie du lévrier à Nouadhibou .....Page 5

### TECHNIQUES ET METHODES

L'analyse des cohortes ou approche structurale ..... Page 5

### ACQUISITION DE LA BIBLIOTHEQUE

Acquisition de la bibliothèque..... Page 6

### REPERES

Evenements marquants du dernier trimestre 2007 ..... Page 6

### LA VIE DE L'IMROP

Visite de travail de son Excellence Monsieur le Ministre des pêches à l'IMROP .....Page 6

### HISTOIRES PAS COMME LES AUTRES

La gestion des conflits : une étape indispensable de la gestion des terroirs agro-pastoraux?.....Page 7

### KIOSQUE

Evaluation de l'impact de la Libéralisation du commerce : Etude de cas de la Mauritanie.....Page 8

### FAISONS CONNAISSANCE AVEC NOS RESSOURCES MARINES

Le Mulet jaune ..... Page 8

## La pêche artisanale mauritanienne : Histoire et développement

L'histoire de la pêche artisanale mauritanienne remonte au 18<sup>ème</sup> siècle avec l'installation des canariens dans la partie nord du littoral (Banc d'Arguin et Baie du Lévrier) dont l'activité est centrée sur la pêche des mullets et courbines à l'aide d'embarcations à voiles caractéristiques : les lanches. Ces pêcheurs canariens ont transmis leur savoir à une partie des tribus maures installées auprès des côtes connues aujourd'hui sous le nom d'Imraguens. Perpétuant cette tradition, ces derniers pêchent toujours les mullets lors de leur migration dans la zone du Banc d'Arguin. Pour ce faire, ils calent leurs filets, à pieds et/ou à bord des lanches dans les chenaux en période de basse mer. Mais c'est la pêche du mullet au filet à épaule qui a fait la réputation des pêcheurs Imraguens dans le reste du monde. Cette pêche débute en rabattant les mullets : du bruit est produit en battant rythmiquement la surface de l'eau à l'aide de bâtons en bois ce qui a pour effet d'attirer les dauphins qui se trouvent dans les environs et qui, se dirigeant vers la source du son, rabattent les bancs de mullets qui se trouvent sur leurs chemins vers la côte. C'est à ce moment précis que les pêcheurs descendent dans l'eau avec leurs filets portés à l'épaule et commencent à les déployer en encerclant les bancs. En dehors du Banc d'Arguin, la pêche est aussi pratiquée dans le delta du fleuve Sénégal par les communautés Wolof basées à N'Diogo à bord d'embarcations en bois, les pirogues « saint-louisiennes ». Au début des années soixante dix et avec des pêcheurs sénégalais, leur activité s'étend géographiquement en direction de Nouakchott pour approvisionner ce marché local en poissons.

La pêche artisanale est longtemps restée une pêche de subsistance pour l'ensemble de ces communautés. Ce n'est qu'à partir de 1934 qu'elle commence à devenir commerciale avec l'installation de la Société Industrielle des Grandes Pêches plus connue sous l'appellation de SIGP à Nouadhibou. Seule présente

dans cette zone jusque dans les années 50, cette société marque le développement de la pêche artisanale en se spécialisant dans l'achat, la transformation et l'exportation de ses produits. Durant de nombreuses années, elle assure un débouché pour les poissons salés séchés (mulet, courbine) des villages Imraguens situés entre Mamghar et Nouadhibou. Elle achète et commer-



Lanche à voile Imraguen

cialise aussi la poutargue (œufs de mullets) et l'huile de poisson fabriquée localement par les femmes Imraguens. Les vagues de sécheresse qui ont secoué la Mauritanie durant les années 70 poussent les autorités mauritaniennes à exploiter le secteur de la pêche pour faire face aux problèmes économiques et sociaux qui se posent. C'est ainsi que les différentes politiques économiques affichent comme priorité le développement de ce secteur et en particulier de sa composante artisanale. Durant les quatre dernières décennies, cette volonté se traduit par la mise en place de projets d'appui au développement de la pêche artisanale. Ils mettent notamment l'accent sur l'introduction de nouveaux engins de pêche, d'embarcations et d'infrastructures de base notamment destinées à la conservation des produits telles que les unités de

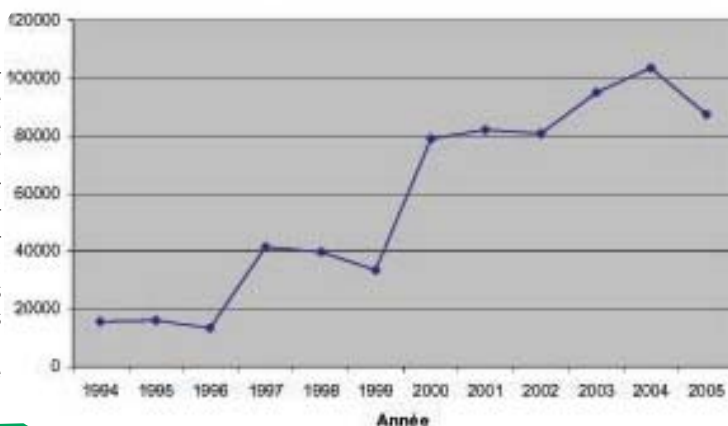
fabrication de glace ou des caisses isothermes.

La physionomie de la flottille constituée initialement de lanches et de pirogues en bois à ses débuts a donc considérablement changé du fait de l'introduction d'unités plus performantes (coques en acier, aluminium ou plastique) équipées de moteurs plus puissants permettant d'élargir leurs champs d'action afin d'assurer une meilleure rentabilité. Cette diversification des types d'embarcation a été accompagnée par une évolution importante de l'effectif du parc piroguier. De 500 unités recensées en 1982, il est passé à plus de 3500 aujourd'hui.

L'ouverture des marchés internationaux et leur demande croissante et diversifiée en produits halieutiques a aussi beaucoup contribué au développement et à l'évolution de la pêche artisanale. Au lieu de deux ou trois espèces majoritairement capturées à l'époque, ce sont maintenant plus d'une trentaine d'espèces qui font aujourd'hui l'objet d'une exploitation. Cette diversification des espèces pêchées est le résultat de l'adoption et de la mise en œuvre d'innovations technologiques au niveau des engins de pêche adaptés au contexte mauritanien par les artisans. A titre d'exemple, l'introduction du « pot à poulpe » au début des années 80 par un projet japonais a permis à la pêche artisanale de capturer cette espèce qu'elle ne cibait pas jusqu'alors. Cette technique a beaucoup marqué le développement de la pêche artisanale principalement du fait de la simplicité de sa mise en œuvre et de la grande valeur commerciale du poulpe.

Ainsi, les quantités débarquées par la pêche artisanale ont à leur tour fait l'objet d'une évolution extraordinaire. De 10 000 tonnes en 1984, elles ont atteint plus de 90 000 tonnes en 2006. Une partie de cette production est destinée au marché local tandis que le reste transite par des unités de traitement avant d'être

acheminé en direction des marchés européens et japonais. Les exigences de l'union européenne en matière de salubrité des produits halieutiques instaurées dans les années 90 ont amené les producteurs nationaux à mettre en place une stratégie d'augmentation des capacités de stockage. Cette stratégie s'est traduite par la construction d'usines de traitement et de conservation à Nouadhibou et Nouakchott.



La multiplication des créations d'usines, en particulier à Nouakchott, souvent associée à l'absence d'études techniques et la faiblesse de la prise en compte des avitaillements en matière première explique qu'aujourd'hui une grande partie d'entre elles soit en arrêt technique avec pour conséquence une surcapitalisation du secteur.

### Quel futur pour la pêche artisanale?

La zone réservée à la pêche artisanale en Mauritanie a longtemps été réputée par sa richesse en espèces de grande valeur commerciale. La majorité d'entre elles font l'objet d'une exploitation par les unités artisanales, à l'exception toutefois des crevettes et en particulier du stock côtier qui constitue une nouvelle source de production pour l'avenir. Le projet de mise en œuvre d'un plan d'aménagement pour les crevettes est appelé à tenir compte des recommandations scientifiques de l'IMROP afin d'instaurer deux licences de pêche, l'une pour la crevette profonde et l'autre pour la crevette côtière. Les pêcheurs artisans devraient être les principaux bénéficiaires de cette dernière car la composante essentielle de ce stock est située dans la zone de la pêche artisanale.

La raréfaction de l'abondance de la ressource de ces dernières années appelle toutefois les artisans à améliorer leurs embarcations en terme d'autonomie (carburant, glace, eau, nourriture, etc.) et d'équipements pour leur permettre d'explorer des zones qui restent à ce jour encore hors de leur portée et ce, afin de maintenir leur rentabilité et d'asseoir le développement durable et responsable de leur activité.

#### Moustapha Ould Bouzouma

Chef du Département Exploitation et Aménagement (DEA)

#### Directeur de la publication

Mamoudou Aliou Dia

#### Comité de rédaction

Pierre Labrosse

Mahfoudh Ould Taleb Ould Sidi

Amady Sow

#### Nous contacter :

Boîte Postale 22

Nouadhiou, Mauritanie

Tel +222 574 51 24

Fax +222 574 50 81

site web : [www.imrop.mr](http://www.imrop.mr)

Courriel : [Courrier@imrop.mr](mailto:Courrier@imrop.mr)

# Actualité Scientifique

## La pêche à Fom Legleïta : un moyen efficace de lutte contre la pauvreté ?

En Mauritanie, la pêche continentale est limitée à quelques points d'eau comme le lac de Fom Legleïta dans la Wilaya du Gorgol. C'est une retenue d'eau artificielle qui résulte de la construction en 1981 du plus grand barrage du pays. Sa superficie submergée peut atteindre 220 km<sup>2</sup> avec une moyenne de 160 km<sup>2</sup> et un volume



Vue partielle du barrage de Fom Legleïta

moyen de 500 millions de m<sup>3</sup>.

Avant la construction de ce barrage, les populations locales, à vocation agropastorale, pêchaient avec des outils rudimentaires les poissons qui remontaient dans le confluent du Gorgol. A partir de 1984, des pêcheurs professionnels, tous étrangers (maliens), ont commencé à pêcher dans le lac. Conscient des possibilités offertes par cette nouvelle opportunité de lutte contre la pauvreté, le gouvernement mauritanien a mis en place en 2002 - avec l'aide de la fondation japonaise pour la coopération



Pirogue de pêche dans la retenue d'eau de Fom Legleïta

en matière des pêches (OFCF) - une coopérative de pêche à M'Bout. Les membres de cette coopérative ont bénéficié de formations et d'un don de 60 pirogues en

bois équipées ainsi que d'autres petits équipements nécessaires à la pêche. Ce projet a aussi financé la construction de locaux pour le Centre de Pêche à M'Bout, l'acquisition de 9 unités de production de glace d'une capacité de 750 kg/jours chacune, l'achat de 5 véhicules pour la collecte et le transport de la production et de 20 congélateurs (14 à gaz et 6 électriques).

Pour accompagner ce projet, l'Institut Mauritanien de recherches océanographiques et des Pêches (IMROP) a installé en avril 2005 une station de recherches à M'Bout (17 km du lac) avec une équipe de deux scientifiques. Chargés de la collecte et du traitement de données concernant l'environnement du lac ainsi que d'évaluer l'évolution de l'effort de pêche et des captures, ils travaillent aussi sur la structure démographique des poissons ainsi que leur biologie. Sur la quinzaine d'espèces débarquées sur ce site, quatre sont dominantes : deux espèces de poissons chats et deux de tilapia.

En 2006, la production totale a été estimée à 170 tonnes. En général, les espèces de poissons chat qui sont de grandes tailles, sont achetées par la Coopérative aux pêcheurs à 160 UM/kg (0,46€/kg) sur le site de pêche et sont revendus à 200 UM/kg (0,59€/kg) à M'Bout et à 500 UM/kg (1,47€/kg) au Guidimagha.

Les tilapias, poissons de petites tailles, sont achetés à 100 UM/kg (0,29€/kg) et revendus à 150 UM (0,44€/kg) par la coopérative à M'Bout et 300 UM/kg (0,88€/kg) au Guidimagha.

Pour les pêcheurs nationaux, les activités agricoles restent prépondérantes et la pêche reste secondaire. Néanmoins, elle contribue à atténuer la pauvreté dans cette zone et permet d'assurer un apport non négligeable en protéines animales pour les populations locales. Cependant, sans une gestion rationnelle de ces ressources, ces retombées bénéfiques actuelles se dissiperont. C'est la raison pour laquelle l'IMROP s'est engagé à contribuer à la pérennisation de ces ressources et de leur exploitation au travers de ce suivi scientifique qui fournit des éléments pertinents pour une gestion durable de cette activité de pêche.

**Dr. Khallahi Ould Brahim**

Coordinateur Programme Etude  
Pêcherie démersale

## Le réchauffement climatique : qu'en est-il dans la zone maritime mauritanienne ?

Depuis vingt cinq ans, l'IMROP mesure quotidiennement la température de surface de l'eau de mer sur une station fixe dans la baie de Cansado-Nouadhibou (à proximité de son ancien siège). L'évolution annuelle des moyennes annuelles de cette température montre une augmentation de 0,75°C entre 1982 et 2005, une tendance à la hausse qui est presque toujours supérieure à la norme climatique. L'affaiblissement de l'intensité de l'upwelling au cours des dix dernières années et l'intensité de l'ensoleillement peuvent pour partie expliquer cette hausse. Cependant, cette tendance à l'augmentation de la température est aussi à rapprocher de celles issues des plus récents modèles climatiques qui sont du même ordre de grandeur. Cette augmentation a été évaluée par les experts du GIEC (Groupe intergouvernemental d'Experts sur l'évolution du climat) dans leur bilan scientifique en 2001, à 0,6°C (avec une marge d'erreur de  $\pm 0,2$  °C) au cours du 20ème siècle. Cette tendance se retrouve dans l'anomalie des températures de la surface des océans observée durant la période comprise entre 1880 et 2006.

Les tendances proches entre variation annuelle de la température de l'eau de surface à la station Cansado, l'anomalie des températures de la surface des océans et les résultats récents des modèles climatiques posent la question de savoir si la station de Cansado peut être considérée comme témoin du réchauffement global de la planète.

Question de toute première importance car la température de l'eau de mer a une grande influence sur le développement des poissons, leur migration et leur alimentation. Son réchauffement a des retentissements sur les ressources halieutiques. Ainsi, les observations réalisées à partir des données des campagnes scientifiques de l'IMROP montrent déjà que des espèces de grande valeur commerciale comme la courbine ont vu leur centre de gravité se déplacer au nord de la Mauritanie. Les sardinelles rondes, dont les captures annuelles peuvent dépasser 200 000 tonnes remontent maintenant jusqu'au sud du Maroc. Autant de signes qui, d'une part, confirment le rôle témoin de la station de Cansado et, d'autre part, mettent en évidence la nécessité d'agir sur les sources premières de ce réchauffement autant que peut se faire.

**Bambaye Ould Hamady**  
Chercheur à l'IMROP

## Connaître pour gérer le Golfe du Banc d'Arguin : le projet PACOBA

La première réunion du comité de pilotage du Projet d'Approfondissement des Connaissances sur le golfe du Banc d'Arguin (PACOBA) a eu lieu le mardi 10 avril à Nouakchott et a consacré son démarrage. Fruit



d'une coopération entre la Mauritanie et la France et prévu pour une durée de trois ans, ce projet a pour but d'acquérir un niveau de connaissances et de compréhension scientifiques suffisant sur l'écosystème marin du Golfe du Banc d'Arguin en renforçant les capacités des deux institutions mauritaniennes clefs que sont l'IMROP en faisant progresser la connaissance du milieu et le PNBA en systématisant l'organisation de l'information et en la mettant au service des décideurs. Ces nouvelles connaissances viendront appuyer les processus de gestion de l'environnement et de l'aménagement des pêcheries en cours dans cet espace.

En matière scientifique, ce projet s'appuie sur le renforcement du partenariat avec des institutions françaises de recherche de premier plan comme le Centre National de la Recherche Scientifique, le Muséum National d'Histoire Naturelle, l'Institut de Recherche pour le Développement ainsi que plusieurs Universités.

Faisant suite à la première réunion du Comité de pilotage, l'organisation d'un atelier de consultation expert regroupera au mois de septembre prochain les représentants de l'ensemble de ces équipes de recherche impliquées dans le projet ; il représentera la dernière étape décisive avant la mise en œuvre effective des activités sur le terrain. Grâce à cette information scientifique nouvelle centrée sur la mise en œuvre d'instruments de veille et d'outils d'aide à la décision, il s'agira à la fois de contribuer à la co-viabilité entre écosystèmes marins et pêcheries du pays, de promouvoir un développement durable des ressources du Golfe d'Arguin et de protéger la biodiversité du Parc National du Banc d'Arguin, site classé au patrimoine mondial de l'humanité depuis 1989.

**Dr. Pierre Labrosse**  
Conseiller du Directeur

## Un suivi environnemental pour la baie du Lévrier à Nouadhibou

Le Laboratoire de Microbiologie de l'IMROP effectue un suivi de la qualité microbiologique des gisements naturels de moules (*Perna perna*) prélevées dans la Baie du Lévrier à Nouadhibou en Mauritanie répondant ainsi à la Directive 91/492/CEE de l'Union Européenne en matière de classement des zones de production de mollusques bivalves. Il a pour objectif de déterminer le seuil de contamination par dénombrement d'une bactérie coliforme *E.coli* dans 100ml de chair et de liquide inter valvaire de ces coquillages. Parmi les cinq sites objet de l'étude, quatre se situent dans la Baie du Lévrier et un site témoin est localisé hors de la Baie.

Sur la période s'étalant de juin 1998 au mois de décembre 2004, les résultats obtenus ont permis d'évaluer la qualité bactériologique de ces sites. La concentration en *E.coli* dans 100 ml de chair et liquide inter valvaire est respectivement de 85%, 21%, 15%, 10% et 0% inférieure à 230 d'*E.coli*, de 15%, 41%, 15%, 10% et 0% supérieure à 230 et inférieure à

# Techniques et méthodes

4600 pour les sites de Cabanon, Cansado, COMECA, Port pétrolier (NAFTAL) dans la baie du Lévrier et La Guera, le site témoin. Seul, le site à Cansado dépasse le seuil de contamination de 4600.

		Exploitation		
Zone	Seuil CF/ 100g Ou (E.coli/100g)	Classe	Elevage	Gisement
Salubre	300 (230)	B >= 90%	Autorisée (Consommation directe)	Autorisée (Consommation directe)
Insalubre	6000 (4600)		Autorisée Réparage ou purification	Autorisée Réparage ou purification
Exploitable	60000 (46000)	C	interdite sauf dérogation	Autorisée Réparage purification
Insalubre		D > 0%	interdite	interdite
Interdite			interdite	interdite

Ces résultats ont permis d'établir le classement des zones conchylicoles (gisements naturels) de la Baie du Lévrier comme suit : les sites de Cabanon, COMECA et Port pétrolier (NAFTAL) en classe B et en classe D le site de Cansado. Le site témoin de La Guera est quant à lui classé en A (Cf. Tableau). Ces résultats ne permettent pas d'exclure la présence d'une pollution bactériologique au niveau de la Baie du Lévrier qui peut être considérée comme exposée à ce type de contamination en l'absence de mesures de traitement et de réduction des rejets des eaux usées et des égouts en mer.

## Dr. Mohamed Ould Mahfoub

Chef Laboratoire de Microbiologie de l'IMROP

## L'Analyse des cohortes ou approche structurale

Les techniques d'évaluation des stocks halieutiques par méthode structurale ou analytique, connues aussi sous le nom de 'Virtual Population Analysis (VPA)' ou l'analyse séquentielle de population ou encore l'analyse des cohortes sont développées dans la première moitié des années 1960 en vue d'estimer la biomasse et la mortalité par pêche. L'approche structurale est l'une des méthodes mathématiques les plus largement utilisées dans l'évaluation des stocks halieutiques de par le monde. Son principal avantage est de disposer d'une description historique détaillée de la dynamique de l'espèce étudiée tout en quantifiant les processus de base qui affectent la population en question : recrutement, croissance, mortalité et impact de la pêche. C'est l'une des plus puissantes techniques disponibles actuellement pour l'analyse des pêcheries. Elle nécessite la connaissance de la structure d'âge du stock et cherche à reconstituer à partir des captures structurées en âge, la population présente sur les lieux des pêches. Cela signifie que les captures doivent être décomposées en groupes d'âge.

A l'origine, ce type de modélisation est appliqué dans les zones tempérées. Les stocks halieutiques dans ces zones conviennent parfaitement à ce type de modélisation du fait que d'une part les pêcheries sont principalement mono-spécifiques et d'autre part les âges des poissons sont relativement faciles à observer en raison des arrêts de croissances. Ces deux caractéristiques, spécifiques à ces zones, ont rendu l'utilisation de cette approche d'application relativement facile sous les hautes latitudes. Une troisième caractéristique qui rend cette approche incontournable dans ces zones est l'existence d'une seule période de ponte et donc une seule cohorte annuelle.

Dans les zones tropicales et sub-tropicales, par contre, comme notre zone, ces méthodes n'ont connu qu'un succès mitigé en raison du caractère multi spécifique des pêcheries, de la difficulté de déterminer les âges des poissons et de mobiliser les moyens financiers, techniques et humains sur une période rela-

tivement longue en vue de disposer des séries historiques suffisantes et fiables. Enfin l'existence de plusieurs périodes de ponte échelonnée sur l'année rendant l'identification des cohortes difficiles dans les zones tropicales et sub-tropicales.

## Propriété et Hypothèses de base

La VPA permet d'estimer les taux instantanés de mortalité par pêche  $F$  au cours des années passées. Pour pouvoir appliquer ces méthodes, il faut déterminer la mortalité naturelle, disposer des captures par âge. Le concept de la cohorte constitue le soubassement fondamental des modèles structurés en âge. Une cohorte comporte tous les individus nés la même année. Un exemple d'une cohorte de chinchard illustre mieux ce concept. La cohorte de 2000 peut être suivie au cours du temps année après année (Tableau). Ainsi, les individus de cette cohorte sont âgés d'un an en 2001, de 2 ans en 2002 et ainsi de suite. La taille de la cohorte 2000 en l'an 2008 se compose de tous les individus qui sont nés en 2000 et ont survécu jusqu'en 2008. Les données comme les résultats peuvent être présentés sous forme de matrices dont les colonnes correspondent aux années et les lignes aux groupes d'âge.

La principale hypothèse requise par la méthode est relative à la constance des taux instantanés de mortalité (naturelle et par pêche) d'une cohorte donnée au cours d'un intervalle de temps donné qui est généralement d'un an. La qualité de représentation de cette méthode est peu contestée. Cependant son application nécessite de considérer plusieurs hypothèses parmi lesquelles :

la non prise en compte de phénomènes de densité-dépendance, le stock évalué doit former une unité indépendante, ce qui est souvent difficilement vérifiable d'autant que la définition des aires de répartition des stocks comporte une part d'arbitraire. la mortalité naturelle est souvent fixée de façon empirique, faute de pouvoir être bien évaluée, et considérée en général constante d'une année à l'autre et à tous les âges.

Il est évident que les techniques d'évaluation des stocks par approche analytique dépendent fortement des données disponibles. Ces méthodes sont demandeur d'une série pluriannuelle de captures réparties par âge. Ce qui nécessite un échantillonnage continu relativement coûteux. De plus, le pro-

cessus demande un moyen de calibration de la mortalité par pêche pour la dernière année. Aussi, des séries pluriannuelles des indices d'abondances issues de la pêche ou des estimations directes d'abondance par campagne scientifiques sont nécessaires.

Malgré les critiques dont cette approche fait de plus en plus l'objet du fait notamment que son application presque systématique n'a pas pu prévenir des effondrements des stocks comme la morue du Canada, elle demeure un outil indispensable à l'évaluation des stocks et l'aménagement des pêcheries.

**Dr. Mahfoudh Ould Taleb Ould Sidi**  
Conseiller Scientifique Directeur IMROP

## Repères

**Paris, Perpignan, Montpellier, Rennes, Le Havre et Brest** : 16/05 au 30/05 : Mission d'identification et de visite des partenaires du projet PACOBA

**M'Bour (Sénégal)** : 31/05 au 12/06 : Réunion mi-parcours de projet ISTAM

**Nouakchott** : 21/04 au 29/04 : Suivi de l'activité du laboratoire du plan d'action 2007 et besoins des commandes pour le fonctionnement du laboratoire

**Nouakchott** : 27/05 au 03/06 : Réunion commission consultative sur le mullet (30 mai) et Présentation et validation des résultats relatifs aux corrections des données de captures pélagiques à la DPI (1er juin).

## Acquisition de la Bibliothèque

- Bulletin scientifique de l'IMROP, vol 31, juin 2007.

- Market Access and Trade Libéralisation in Fisheries.

- African Journal of Marine Science, vol 28(2), 2006.

- Rapport du groupe de travail FAO/COPACE sur l'évaluation des ressources démersales-sous-groupe Nord, septembre 2004.

- Evaluation des pertes de poisson en Afrique de l'Ouest. Tropical Development and Research Institute, Août 1986.

- Etude des Possibilités de Développement de la Pisciculture Intensive dans les Pays membres de C.E.A.O. Centre Technique Forestier Tropical, 1977.

- Les pêches piroguère en Afrique de l'Ouest : Dynamiques institutionnelles: Pouvoirs, mobilités, marchés. Cheveau, J-P, Jul-Larsen, E., 2000.

- Pêche et aquaculture en Algérie: De la refondation à l'intégration économique. Ministère de la pêche et des ressources halieutiques, 2005.

# La vie de L'imrop

## Visite de travail de son Excellence Monsieur le Ministre des Pêches à l'IMROP

Dans le cadre de la prise de contact avec les structures relevant de son département, son Excellence Monsieur Hassane Soumaré a effectué une visite d'inspection et de travail à l'IMROP, le 28 mai 2007. Son excellence Monsieur le Ministre a été accueilli à son arrivée par le Docteur Mahfoudh Ould Taleb Ould Sidi, Conseiller et Directeur par intérim. Il a ensuite salué les responsables des structures et les chercheurs de l'IMROP.

Monsieur Hassane Soumaré a ensuite écouté le discours de bienvenue et la



présentation de l'IMROP qui ont été faits à son honneur par le Directeur par intérim de l'institut. En réponse, à ces allocutions, Son Excellence Monsieur le Ministre a exprimé sa satisfaction pour les progrès réalisés par l'IMROP et a dit sa disponibilité à œuvrer d'avantage pour le renforcement des capacités de l'IMROP.

Rappelons qu'au cours de cette visite qui a été ponctuée par une inspection des principales installations de l'IMROP à Nouadhibou, le ministre était accompagné par le Secrétaire Général du Ministère des Pêches, le Wali de Dakhlet Nouadhibou et plusieurs autres personnalités régionales.

# Histoires pas comme les autres

## La gestion des conflits : une étape indispensable de la gestion des terroirs agro-pastoraux?

Nagi est né vers 1930 à une époque où les grandes sécheresses n'avaient pas encore désorganisé la vie pastorale et agricole dans cette partie de l'Aftout et atteint la population dans ses moyens de subsistance. Il y avait de la place pour tous les habitants : l'accès à la terre était facile et le régime foncier des cultures relevait du principe " la terre appartient à celui qui la travaille et la met en valeur ". L'exploitation de cette zone qui était relativement fertile et arrosée, a permis à la population résidente de vivre dans des conditions plutôt modestes. Mais pour Nagi cette époque paraît relever de l'âge d'or malgré la dure concurrence pour se nourrir au quotidien : les récoltes étaient toujours menacées par l'invasion des criquets, des phacochères et des oiseaux carnivores. Les animaux domestiques étaient eux aussi exposés aux maladies et aux moustiques.

Malgré la pesanteur des fléaux et des aléas climatiques, la bonté de Nagi à l'endroit des hommes et même des animaux était toujours exceptionnelle, sa sagesse et sa grande culture étaient fortement appréciées. C'est pourquoi il arrivait toujours à résoudre les conflits entre agriculteurs et éleveurs même ceux les plus aigus. A cet effet, il suivait presque à la lettre les procédures de règlement de conflit à l'amiable qui avaient montré leur efficacité depuis des lustres. Pour l'apaisement d'un conflit il était essentiel, dans ce code de conduite strict, d'éviter tout rassemblement ou toute discussion animée qui risquent de dégénérer. Nagi saisit toujours ce genre d'occasion pour rappeler les responsabilités des uns et des autres : l'éleveur est responsable de la garde de ses animaux durant la nuit, alors que l'agriculteur doit protéger son champ pendant la journée. Cette tâche s'est trouvée facilitée par le fait que ces différends opposaient presque toujours des membres de sa fraction, plus rarement de sa tribu ou des tribus proches, qui partageaient

les terres et s'autorisaient mutuellement à y accéder et lui reconnaissaient de fait une autorité morale. A cette époque, les modes d'usage et de production pastoraux dominaient au nord ; ceux de production agricoles prévalaient dans les zones sud.

Nagi se souvient très bien de J'deyba, la première grande sécheresse de sa vie, au début de années 1940, qui a entraîné famine et désolation et qui était intervenue de surcroît lors de " leguerre " comme il l'ap-



pelle (deuxième guerre mondiale). Mais les choses se sont brutalement aggravées depuis le début des années 1970. La chronique des conflits suscités par la surexploitation des ressources naturelles de plus en plus maigres, suite à la persistance de la sécheresse, l'avancée inéluctable du désert, l'arrivée des éleveurs de différents horizons, leur grande mobilité, oblige notre sage à faire preuve d'une plus grande inventivité. Avec l'aide des notabilités religieuses et politiques locales, Nagi mit sur pied un comité mixte regroupant toutes les parties concernées par les conflits. Pour commencer ce comité a répertorié les différents types de conflits non résolus et pour lesquelles des solutions appropriées ont été trouvées. Par la suite, et tenant compte de la réorientation de l'activité dans cette zone vers la composante pastorale, il a édicté de nouveaux principes acceptés par tous les protagonistes. Les principaux éléments de cette nouvelle entente privilégiaient d'assurer la mobilité des éleveurs ; de prévenir les dégâts que pourraient commettre les animaux transhumants sur les cultures et de protéger l'espace vital des agglomérations au profit en

particulier des animaux stabulés. La concertation entre administration et la population à travers ce comité était devenue plus facile et les pouvoirs publics ont " laissé-faire ". Ce code de conduite est appliqué avec la même rigueur aux résidents et aux transhumants. Dans cette entente le comité faisait plus confiance aux hommes qu'aux normes. Le recours aux témoignages neutres des adultes présents lors de la naissance d'un conflit devenait systématique. A chaque fois qu'un incident, banal soit-il, est rapporté il était traité avec sérieux et célérité car les membres du comité savaient, de par leur expérience, que dans un contexte de rareté, celui-ci pourrait devenir incontrôlable et dégénérer. La logique de complémentarité qui sous-tendait cette entente s'est révélée précieuse. Ainsi, après la récolte les animaux sont autorisés à divaguer dans les champs pour consommer les résidus agricoles qui constituaient une part significative de leur alimentation pendant une période critique ; la fumure ainsi déposée par le bétail était déterminante pour les cultures. Cette nouvelle stratégie qui s'exprimait dans un environnement difficile a permis d'éviter des désastres écologiques et surtout des guerres claniques et tribales.

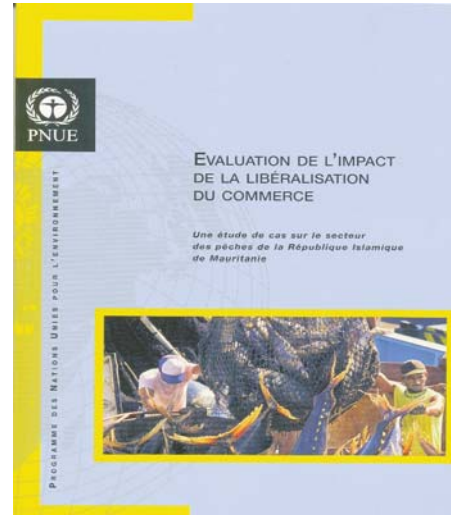
Le comité avait ainsi démontré qu'il était possible d'éviter les conflits et de régler au fond ceux qui surgissent et d'assurer une gestion durable d'un environnement très exposé.

Un exemple à suivre par nos pêcheurs dont les conflits entre métiers font chaque année plusieurs dizaines de morts et des centaines de millions d'um de dégâts matériels. Comme cette société rurale, les pêcheurs se doivent d'intégrer, dans leur rapport avec les autres métiers, la modification de leurs comportements en fonction de ceux de la ressource halieutique : une logique de complémentarité doit s'instaurer. Pour les gestionnaires l'objectif devrait être autant celui de la gestion des conflits que celui de la gestion des pêches proprement dite ?

**Dr. Mahfoudh Ould Taleb Ould Sidi**  
Conseiller Scientifique Directeur  
IMROP

## Evaluation de l'impact de la Libéralisation du commerce : Une étude de cas sur le secteur des pêches de la République Islamique de Mauritanie

le gouvernement mauritanien s'efforce actuellement d'assurer la sécurité alimentaire et l'utilisation durable de ses ressources marines. cette étude sur l'impact de la libéralisation du commerce sur ce secteur fournit une évaluation approfondie des impacts économiques, sociaux et environnementaux de cette libéralisation dans un secteur des pêches mauritanien toujours très peu intégré à l'économie nationale. Le **Programme des Nations Unis pour l'environnement (PNUE)** à travers ce document pose les bases de l'amélioration de la cohérence des politiques sectorielles et globale tout en limitant les dommages sur l'environnement marin.



## Faisons connaissance avec nos ressources marines

### Le Mulet jaune



#### Noms

**Scientifique** : Mugil cephalus

**Français** : mulet jaune, muge cabot, mulet à grosse tête

**Anglais** : flathead Grey mullet, common grey mullet

**Espagnol** : Liza, Lisa pardete, lliça sabada, cabezote

**Italien** : cefalo muggine, cefalo vero, caparello, carida

**Hassania**: ezoul

**Wolof** : diabai (Lébou)

#### Biologie

Les mulets sont des poissons pélagiques côtiers classés dans les espèces estuariennes d'origine marine. Leur aire de répartition est très large. Ils affectionnent particulièrement les eaux saumâtres à fortes variations de salinité et abondent dans les zones estuariennes et lagunaires. Certaines espèces remontent les cours inférieurs des rivières et supportent parfaitement les conditions de vie en eau douce. Ce sont des limivores c'est à dire qu'ils avalent la vase et la tamise grâce à un appareil branchial développé pour en extraire les particules organiques. La taille de première maturité sexuelle du Mulet jaune (*Mugil cephalus*) est située autour de 50 cm, ce qui correspond à un âge de première reproduction de 4 ans. En Mauritanie, la période de reproduction s'étend de septembre à Mars, période pendant laquelle les mulets effectuent une grande migration côtière dans le sens Nord-Sud.

#### Distribution

Le mulet se rencontre pratiquement dans tous les océans et dans la Méditerranée, la mer Noire, la Mer Baltique

#### Produits issus du mulet

La poutargue : fabriquée avec les ovaires entiers du mulet salés et séchés

Le Tichtar, (chair séchée) : produit typiquement mauritanien. Le poisson est tranché des 2 côtés, l'arrête centrale enlevée puis séché sans être lavé

**L'huile** : les tripes et les têtes de mulets sont utilisés pour fabriquer l'huile. Elles sont bouillies dans une marmite d'eau de mer puis écrasées à l'aide d'un bâton. L'ensemble est refroidi puis la graisse est écrémée plusieurs fois avec un coquillage (*Cymbium*) avant que l'eau de mer ne soit éliminée. L'huile obtenue est utilisée pour la cuisson de la nourriture

#### Pêche

Le mulet jaune est pêché à l'aide : des sennes de plage, des éperviers, des sennes tournantes, des pièges, des barrages et à l'aide chaluts

#### Utilisation

Poisson, filet, bâtonnets congelés ; semi-conserves - Chair hachée naturelle, à l'huile, en sauce, avec des légumes, salades

Produits séchés et fumés - filet en sac plastiques, (étêté, éviscéré, équeuté séché, fumé

Préserves (salés et mis en boîte) à partir du filet fumé léger à remplissages variés, Tichtar

#### Composition Chimique (%) et caractéristiques :

Eau : 72-75 ; graisse : 1,4-5,7 ; protéines : 21,0 - 22,6 ; cendre : 1,2 -1,3 ; caloricité 115 Kcal (moyenne)

Rendement du corps du poisson : 60% de la chair est de couleur rose avec des couches intermédiaires du tissu foncé, une couche de graisse jaune contenant des caroténoïdes (lutéines).